Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260625-DE2CCAS250626-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 25/06/2026

Nombre de membres : 15
Présents : 09
Représentés : 11
Date convocation : 18/06/2026

Le Conseil d'administration de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, le jeudi 25 juin 2026, à 18h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de Bruno GEORGEL, Vice-Président du CCAS.

ETAIENT PRESENTS : Nicole LOJKO, FIAMMINGO Jean-Luc, GEORGEL Bruno, DUBOIS-BROUTIN Christine, ULVE Marielle, STANGUENNEC Viviane, MALINE Jacques, LE GUENNEC Annick, GOURGUECHON Evelyne,

ABSENTS EXCUSES : Yves BERNICOT, TURPIN Gwenn, Cathy CHAZE, MARSCHAL Corinne (Suppléante) BUQUEN Muriel, Joëlle LE GALEZE, JAVAUDIN Nancy

REPRESENTES : JAVAUDIN Nancy a donné pouvoir à ULVE Marielle,
TURPIN Gwenn a donné pouvoir à GEORGEL Bruno

---

2. Administration générale : Tarif du repas pour les conjoints des bénéficiaires du Repas des ainés

Lors des échanges, il est proposé de permettre aux personnes invitées aux repas des ainés, de venir accompagnées de leurs conjoints, âgés de moins de 72 ans et domiciliées sur la Commune.

Les repas des conjoints seraient alors à réserver contre une participation financière.

Vote :
Après délibération, le Conseil d'administration :
- **DECIDE** d'approuver l'ouverture du repas aux conjoints des bénéficiaires, qui sont âgés de moins de 72 ans et domicilié sur la Commune de Rédéné et de **FIXER** le montant de la participation à 25 €.

Adopté à la majorité par 10 Voix Pour
1 Abstention (Jacques MALIGNE)
0 Voix Contre ;

Pour extrait certifié conforme,
Le 13/07/2025,
P/ le Président,
Le Vice-Président, Bruno GEORGEL

MAIRIE DE REDENE (FINISTERE)